



Absence de service après-vente

Par **arthur**, le **06/01/2008** à **00:37**

Bonjour, j'ai acheté un canapé-convertible Finn dans un magasin Habitat. Il y a déjà environ [4-5] mois, j'ai demandé au service après-vente de bien vouloir remplacer "le lit", celui-ci étant fortement endommagé (suite à une utilisation quotidienne). Je n'ai pas encore reçu de date de livraison, et ce malgré mes nombreuses sollicitations... On m'indique qu'on ne peut pas m'en donner une (alors qu'il faut deux semaines pour livrer un canapé...)... Après une telle période d'attente, je suis à bout de nerf! Existe-t-il un recours face à une absence de service après-vente? En vous remerciant, Cordialement